

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉINSTALLATION :

Moins de
0.3%
des réfugiés sont
réinstallés

29 pays
à travers le
monde ont
accepté de réinstaller
des réfugiés en 2018

Le nombre de réfugiés
réinstallés dans le
monde a diminué de plus
de **14%**
en 2018 par rapport à
2017

5%
des réfugiés ont
besoin d'être
réinstallés

Critères de vulnérabilité :



·FILLES & FEMMES À RISQUE



·SURVIVANTS DE VIOLENCE
OU DE TORTURE



·REGROUPEMENT FAMILIAL



·BESOINS MÉDICAUX
·ENFANTS À RISQUE

Refugié : Toute personne
forcée de quitter son pays pour
fuir la persécution, la guerre ou
la violence.

Réinstallation : Sélection rigoureuse par les
États, comme le Canada, en vue d'admettre
légalement les réfugiés vulnérables qui ne
peuvent ni retourner dans leur pays d'origine,
ni vivre en sécurité dans les pays avoisinants.

On compte plus de

25.9
MILLIONS

de réfugiés dans le monde

84% de ces
réfugiés se trouvent
dans les pays en
développement

**Les pays qui en
accueillent le plus :**

1. La Turquie (3,7 millions)
2. Le Pakistan (1,4 million)
3. L'Ouganda (1,2 million)

COMMENT FONCTIONNE LA RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS ?



La réinstallation concerne uniquement
les réfugiés dont **les droits
fondamentaux (vie, liberté, sécurité,
santé, etc.)** sont menacés dans le
pays d'accueil.



Le HCR réfère uniquement la
réinstallation pour les cas les plus
vulnérables – les réfugiés dont la vie est
en danger dans le pays d'accueil où ils se
trouvent. **Les réfugiés ne choisissent pas
leur pays de réinstallation.**



Le HCR identifie les cas vulnérables à
soumettre aux pays de réinstallation.
**La demande de réinstallation ne
peut pas être soumise directement
par les réfugiés.**



Les dossiers des personnes qui ont
commis des crimes graves ou qui pour-
raient constituer une menace pour les
autres ne sont pas **soumis pour une
réinstallation dans un pays tiers.**

RÉINSTALLATION AU CANADA

Le Canada a une longue tradition d'accueil des réfugiés et est le deuxième plus important pays au monde pour la réinstallation. Depuis 1959, le Canada a réinstallé plus de 700 000 réfugiés.

TROIS PROGRAMMES DE REINSTALLATION AU CANADA

Parrainage de l'État
Réfugiés recommandés par :
Le HCR
Financés par :
Le gouvernement fédéral pendant un an

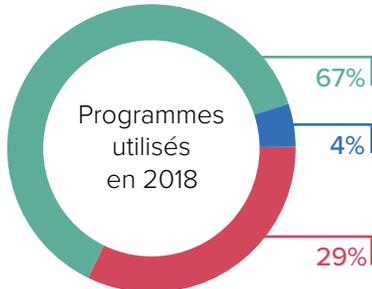
1

Parrainage privé
Réfugiés recommandés par :
Le parrainage privé
Financés par :
Le secteur privé durant la première année

2

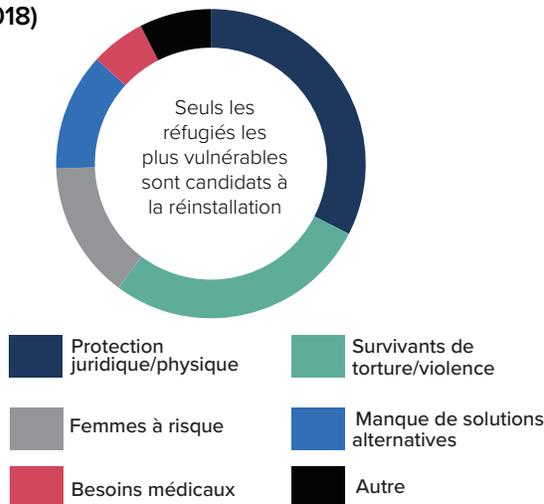
Programme mixte
Réfugiés recommandés par :
Le HCR
Financés par :
6 mois par le secteur privé, 6 mois par le gouvernement

3



Après la soumission des dossiers de réinstallation par le HCR, les agents consulaires canadiens s'assurent qu'il n'y ait pas de problème d'ordre médical, criminel ou sécuritaire, puis évaluent le besoin en réinstallation. Dès leur arrivée, les réfugiés deviennent des résidents permanents au Canada.

Recommandations pour la réinstallation du HCR au Canada par critère de vulnérabilité (2018)



Réinstallation au Canada par région d'origine (2018)

